

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 MAI 2017

Délibération n° D-2017-171

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 16/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 29/05/2017

**Subventions de fonctionnement - Associations sportives de
compétition**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Mme Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Excusés :

Madame Monique JOHNSON.

Direction Animation de la Cité

Subventions de fonctionnement - Associations sportives de compétition

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au titre de l'année 2017 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, il est proposé d'allouer aux associations affiliées à Niort Associations, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères reposant sur 7 grandes thématiques :

- **Prise en compte de tous les publics** (nombre d'adhérents Niortais, actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- **Intégration du club dans la Ville** (participation à la vie de la cité, organisation de rencontres évènementielles) ;
- **Cadre de vie et environnement** (respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, prévention des conduites déviantes, réputation du club en terme d'éthique) ;
- **Offre de loisirs / offre séniors** (alternative à la pratique compétitive, santé-bien être) ;
- **Structuration du club** (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, recherche de partenaires privés, labellisation de l'école de sport) ;
- **Formation et développement du club** (formation des encadrants, politique de formation des licenciés, activités sportives du club, nombre de sportifs de haut niveau) ;
- **Prise en compte des éléments comptables du club.**

A partir des éléments fournis par les associations sportives de compétition et sur la base de ces critères, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2016 / 2017.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2017 en €
Académie Niortaise de Billard	700
Aéromodel Club Niortais	330
AS Jorkyball Niort	700
APNEE	1 500
AS Automobile Club des Deux-Sèvres	500
Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	500
Association Sportive du Golf Club de Niort	2 500

Association sportive des portugais	2 300
ASPTT Section Football	600
ASPTT Section Tennis	400
Ball Trap Club Niortais	2 000
BMX Club Niortais	2 900
Canoë-Kayak Niortais	3 250
Cercle des Nageurs de Niort	8 500
Cercle d'Escrime Du Guesclin	2 700
Chok Muay Thai	750
Club Alpin Français	800
Club de Foot Gaélique Niort	1 350
Club de Voile Niortais	1 250
Club loisirs Niortais Boxe	1 250
Club Rugby Athlétique Niortais (CRAN)	1 600
Echiquier Niortais	4 900
Ecole Niortaise de Taekwondo	3 800
Electric Club Niortais Pétanque	500
Judo Club Niortais	7 000
Les Keep Cool	900
Kendo-Iaido Club Niortais	1 450
Kung Fu Niort	3 700
Les Accros du Badminton Niortais	800
Les Archers Niortais	2 000
Le poing de rencontre niortais	2 500
Niort Athlétic Futsal Club	1 200
Niort Aviron Club	1 500
Niort Bowling Club	750
Niortglace	4 800
Niort Hockey Club	4 600
Niort Pêche Compétition	2 600
Niort Squash Club	2 600
Niort Ultimate Club	1 100
Niort Volley Ball	1 200

Olympique Léodgarien	5 400
Pédale St Florentaise	1 700
Roller Hockey Niortais	2 000
Run In Niort	500
SA Souché Niort - Section Football	900
SA Souché Niort - Section Tennis	1 500
SA Souché Niort et Marais Karaté-Kendo-laïdo	1 700
Shotokan Karaté Do Niortais	950
Sojjok Kwan	3 150
Sporting Karate Club	1 000
Stade Niortais Tennis	1 300
Stade Niortais Triathlon	850
Taekwondo Club Niortais	4 700
Twirling Bâton Niort	1 440
Twirling Club Niortais	2 600
Union Athlétique Niort Saint Florent	7 000
Union des Gymnastes Niortais	3 000
Union Sportive du Clou Bouchet	2 150
Union Sportive Pexinoise	1 250
Vélo Club Niortais	900
Vertiges	2 200
TOTAL	130 470 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN